

Témoignage de Bérengère Marques-Pereira

Par Bérengère Marques-Pereira

e-legal, Volume n°3

Pour citer l'article :

Bérengère Marques-Pereira, « Témoignage de Bérengère Marques-Pereira », in *e-legal, Revue de droit et de criminologie de l'ULB*, Volume n°3, avril 2019.

Adresse de l'article :

<http://e-legal.ulb.be/volume-n03/hommage-a-eliane-vogel-polsky/temoignage-de-berengere-marques-pereira>

La reproduction, la communication au public en ce compris la mise à la disposition du public, la distribution, la location et le prêt de cet article, de manière directe ou indirecte, provisoire ou permanente, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, ainsi que toute autre utilisation qui pourrait être réservée à l'auteur ou à ses ayants droits par une législation future, sont interdits, sauf accord préalable et écrit de l'Université libre de Bruxelles, en dehors des cas prévus par la législation sur le droit d'auteur et les droits voisins applicable en Belgique.

© Université libre de Bruxelles - avril 2019 - Tous droits réservés pour tous pays - ISSN 2593-8010



Eliane Vogel-Polsky fut pour moi une importante source d'inspiration féministe et d'appui à des moments clé de ma vie académique. Certes je n'ai pas collaboré de manière régulière avec Eliane comme d'autres femmes ont pu le faire. Mais elle fut là, à mes côtés, à des moments décisifs.

Le premier d'entre eux fut la thèse de doctorat. J'avais choisi de travailler sur la politisation de l'avortement en Belgique et j'avais demandé à Marcel Liebman de diriger cette thèse et à Eliane d'être co-directrice. Elle en a repris la direction suite au décès de Marcel en 1986 et j'ai pu la soutenir quelques mois plus tard grâce à la solidarité dont j'ai été entourée, et en particulier grâce au soutien d'Eliane.

Me voilà donc, dès l'aube d'une carrière académique, lancée dans une recherche qui touchait au corps des femmes. Le féminisme y était pour quelque chose, puisque le droit à l'avortement fut une revendication féministe, laïque et de gauche dès la fin des années soixante. Une revendication majeure du féminisme occidental dans sa seconde vague. A la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, le féminisme n'avait pas bonne presse au sein du monde académique belge, et encore moins en science politique. C'est surtout en dehors des universités belges que les chercheuses s'affirmaient, dans des groupes militants s'adressant à un large public ou portées à la réflexion théorique féministe (*Les Cahiers du GRIF* et *l'Université des femmes*). Il était donc risqué de s'engager dans des recherches académiques d'inspiration féministe.

Et pourtant, ce n'était pas impossible. Car il y avait des pionnières. A l'ULB, Eliane en fut une figure majeure. Elle avait notamment inclus une dimension sexuée dans ses cours. Puis, elle mit sur pied un groupe francophone, le point d'appui *Women's Studies*, financé par les services fédéraux de la politique scientifique. En 1992, ce point d'appui organisait une journée d'étude sur la fécondité de la recherche féministe et sur ses limites. Et c'est tout naturellement que j'y participai en présentant une communication sur le thème de *l'Etat et l'Etat providence : méthodologies féministes*. Ensuite, deux cycles de séminaires furent organisés dans le même cadre, l'un sur la critique féministe et les parcours épistémologiques, l'autre sur la démocratie paritaire. A nouveau, je participai activement à ce dernier en y présentant une contribution sur *le genre de la représentation*.

Comme pour beaucoup d'autres femmes, Eliane fut une source d'inspiration dans les études féministes. C'est ainsi que j'ai inséré la dimension de genre dans les cours pour lesquels, petit à petit, je fus nommée. En parallèle, j'ai intégré deux groupes de recherche, l'un à l'ULB et l'autre à Paris. A l'ULB, Eliane Gubin avait lancé le *Groupe interdisciplinaire d'études femmes* (GIEF) et la revue *Sextant*. A

Paris, le groupe *Etat et rapports sociaux de sexe*, né à la fin des années quatre-vingt, avait constitué un réseau francophone et pluridisciplinaire sur l'Etat, les politiques sociales et la citoyenneté. Il allait de soi que ce groupe international de recherche s'adressât à Eliane Vogel pour lui demander une contribution sur la citoyenneté européenne et le traité de Maastricht, qui se trouva publiée en 1997 dans un ouvrage collectif coordonné par Jacqueline Heinen et Alisa Del Re et intitulé *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise de l'Etat providence et de la représentation en Europe*. Lorsque j'ai pris en charge un numéro de *Sextant* publié en 1997 et consacré à la citoyenneté, c'est bien naturellement que j'ai demandé à Eliane un article sur la démocratie, les femmes et la citoyenneté européenne.

Voilà quelques moments clé de ma vie intellectuelle dans lesquels j'ai pu compter sur le soutien et la participation d'Eliane. Je lui en suis restée profondément reconnaissante. Une femme de conviction et de combat comme Eliane Vogel fut une personne essentielle pour ouvrir la voie aux femmes, notamment dans le monde académique, qui entendaient mener une réflexion critique et une théorisation du féminisme dans leurs disciplines respectives.